



Le Signe halal:

L'Organisation égyptienne de normalisation et mise en place de la qualité d'une unité spécialisée dans le domaine d'activité de l'Alimentation pour la mise en œuvre des tâches de cette unité a été nécessaire et d'avoir un gouvernement national fort est responsable du développement de l'industrie en Egypte est l'Organisation égyptienne de normalisation et de la qualité Ce qui serait reflété remboursé à la croissance de l'économie égyptienne a abouti à la publication de l'arrêté ministériel n ° 561 pour l'année 2012 publié le 04/07/2012 qui incluait la juridiction de l'Autorité générale égyptienne de normalisation et de la qualité seule, sans autre marque d'octroi de licences sur les marchandises et les produits, à la lumière des normes établies à cet égard et à s'engager à producteurs et exportateurs s'ils souhaitent marquer halal

Domaine du Signe halal:

Alimentation - Cosmétiques et soins personnels - produits pharmaceutiques

Pourquoi le Signe halal :

- 1- Fournir une image claire de ce produit avec ce qui est venu à la loi islamique
- 2- Représente la tranquillité et le calme du consommateur musulman
- 3- Pour vous assurer que la nourriture ne contient rien qui n'est pas conforme à la loi islamique.

- 4- Éviter toute confusion ou toute controverse ou de désaccord ou de litige pour les marchandises produites.
- 5- Nous fournir le soutien et l'efficacité du marketing stratégique pour les produits halal
- 6- Singe halal c'est un signe optionnel Publié pour les produits exportés vers l'extérieur.

Les procédures d'obtention du signe halal:

- 1- Le paiement des frais nécessaires et remplir les documents et les documents requis.
- 2- La formation d'un comité de vérification halal
- 3- Visitez la propriété et faire un Altdfik en utilisant une carte de test EH03 et FH01 rapport d'audit et la Commission peut demander à la propriété et tous autres documents ou effectuer des essais qu'il juge nécessaires ou répondre à d'autres exigences
- 4- À la lumière de la décision de la Commission halal soit un refus injustifié ou retourner sur le comité de vérification de la présence de notes ou d'approbation de la libéralisation du marché.
- 5- Modifier contracté après les frais et délivrance du certificat nécessaires et logo halal
- 6- Pour l'installation qui voudrait la rénovation appliquer avant la fin du contrat en au moins quatre mois pour répondre aux documents et les frais nécessaires.

Les conditions requises du signe halal :

- 1- Exigences Islam charia
- 2- les Exigences de la norme égyptiennes (numero : 4249 pour l'anne 2008) de Exigence générale et identifier les exigences d'une carte de l'alimentation et de données Halal compatibles avec le Codex amend99 24/1997 (GL) CAC
- 3- Spécifications du produit.
- 4- Affaires de la santé.

Les Modèles d'impression :

- 1- Formulaire de demande du signe halal
- 2- le Modèle de données nécessaire pour obtenir le signe halal
- 3- le Modèle de données nécessaire pour le renouvellement du signe halal
- 4- Les exigences de licences en utilisant le signe halal pour les installations de pointe
- 5- la renouvellement de licence en utilisant le signe halal

chef d'unité : Doraya Ahmed Ali

Portable: 01003000641

Telephone: 0222845524, Intérieur :366

E-mail : halal@eos.org.eg